

Merci

de donner **votre opinion** quant aux services téléphoniques payants . . .

. . . car Bell Canada demande une hausse du tarif des services téléphoniques payants de deux fois vingt-cinq cents. Soit 50 cents DE PLUS par appel. Une hausse qui fait passer le tarif d'un appel de 50 cents à 1,00 dollar.



Autrement dit, une augmentation de 100 % du prix.

Nous, le Centre pour la défense de l'intérêt public (PIAC) (www.piac.ca), représentons auprès du CRTC les personnes qui utilisent les services téléphoniques payants, notamment celles ne disposant pas de téléphone fixe ou de portable. Selon nous, cette hausse proposée par Bell ne nous paraît pas justifiée.



Cependant, nous souhaitons vous laisser vous exprimer auprès du CRTC à propos de cette hausse de Bell visant à faire payer quatre fois vingt-cinq cents (ou une pièce d'un dollar canadien) pour effectuer des appels téléphoniques en payant en espèces. Cette démarche permettra au CRTC d'accorder ou non cette hausse du prix à Bell. Et de savoir s'il vous faudra avoir en main plus de monnaie pour faire un appel.

Il vous faut toutefois vous dépêcher. Le CRTC étudie le dossier sur la demande de Bell et vous devez lui faire part de votre avis d'ici le 30 mars 2012. Merci de prendre le temps d'adresser un courrier au CRTC ou de remplir le formulaire d'observations sur son site. Votre avis compte!

Remplissez le formulaire d'observations du CRTC en cliquant sur ce lien et en faisant défiler la page jusqu'au sujet intitulé « Demande d'augmentation des tarifs de service de téléphone payant », puis en cliquant sur le bouton « Soumettre », et en suivant les directives :

<https://services.crtc.gc.ca/pub/instances-proceedings/Default-Default.aspx?S=O&PA=A&PT=A&PST=A&Lang=f>

Vous pouvez également adresser un courrier au CRTC à l'adresse suivante : Secrétaire général, CRTC, Ottawa, (Ontario) K1A 0N2

En cas de difficulté à remplir le formulaire d'observations du CRTC, veuillez composer le 1-877-249-2782 (sans frais) ou par ligne ATS sans frais au 1-877-909-2782 ou encore par télécopieur au 819-994-0218.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements du CRTC sur la demande déposée par Bell, vous trouverez de la documentation dans les bureaux du CRTC ou en consultant ce lien : http://www.crtc.gc.ca/part1/fra/2012/8650/b54_201200469.htm

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur PIAC, sur la position que l'organisme défend ou plus de renseignements sur la réclamation de cette hausse de prix, veuillez envoyer un courriel à PIAC à piac@piac.ca ou adresser un courrier à l'adresse suivante : Centre pour la défense de l'intérêt public (PIAC), ONE, rue Nicholas, bureau 1204, Ottawa, (Ontario), Canada K1N 7B7

Merci de faire part de votre opinion auprès du CRTC!

PIAC